

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS PAST ANNEE 2022-2023

I – IDENTIFICATION DE L'EMPLOI

N° de l'emploi : 8017

Nature : PR

Section CNU : 01

Quotité : 50 %

Date de prise de fonction : 01/09/2022

Composante : Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Profil pour publication

II – DESCRIPTIF DE L'EMPLOI A POURVOIR

Droit pénal, droit pénal spécial, droit pénal des affaires, procédure pénale

1. Pédagogie

a. Description du Département et de sa politique

- - **Structuration** : Le département est composé de 4 sections CNU (01 : Droit Privé – 02 : Droit Public – 03 : Histoire du Droit – 04 : science politique)
- - **Offre de formation** : Dans le cadre du contrat d'établissement quinquennal 2017-2021, l'offre de formation en droit s'articule autour d'une Licence en Droit (à Angers et Cholet), avec en L3 à Angers, un parcours Droit et un parcours Administration Publique, une double licence droit-économie à Angers et une double licence droit-histoire à Cholet.
- Deux licences professionnelles : Métiers des Administrations et Collectivités territoriales – Métiers du Notariat
- Pour les Masters en Droit : Master mention Droit des Affaires parcours Droit des Entreprises – Master mention Droit Privé parcours droit et pratique des procédures ; parcours droit et pratique des contrats ; parcours Droit privé approfondi ; parcours Responsabilité Civile Risque Innovation – Master mention Droit Public, parcours droit des interventions publiques – parcours droit international et Européen – parcours Histoire du Droit et des Institutions – parcours Management des organisations scolaires.
- Autres formations : Capacité en Droit – Diplôme d'Université Sciences Criminelles – Diplôme d'Université Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
- Préparation concours et examen : Institut d'Etudes Judiciaires : Ecole Nationale de la Magistrature – Centre Régional de formation professionnelle d'avocats.

- **Effectifs étudiants par mention**

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
L1 Droit Angers	518	524	471	494
L2 Droit Angers	281	285	322	318
L3 Droit Angers + parcours adm publique	201	249	269	208
L1 droit Cholet	96	112	156	185
L2 droit Cholet	50	40	64	67
L3 droit Cholet	28	38	30	36
L1 droit-histoire Cholet	25	33	30	42
L2 droit-histoire Cholet	18	22	31	28
L3 droit-histoire Cholet	11	16	22	32
L1 Droit-Economie	29	30	29	28
L2 Droit-Economie	22	24	29	22
L3 Droit-Economie	15	20	23	25
Mention Droit des Affaires	71	62	56	58
Mention Droit Privé	63	85	85	76
Mention Droit Public	95	89	91	79
LP Métiers du Notariat	21	18	16	13
LP MACT	20	15	15	13
Capacité en droit 1 ^{ère} année	49	51	58	56
Capacité en droit 2 ^{ème} année	14	13	24	22
TOTAL	1627	1726	1821	1589

Effectifs BIATSS (tous départements) :

- Pôle Licence : 9
- Pôle Master : 6
- Pôle Recherche : 6
- Pôle Partenariats et Communication : 5

b. Besoins pédagogiques

- Le candidat ou la candidate assurera des cours magistraux et des séminaires en licence, en master et à l'IEJ.
- Les cours sont à pourvoir en droit pénal général, droit pénal spécial, procédure pénale, droit pénal des affaires, et de manière générale dans toutes les matières relevant du droit pénal et des sciences criminelles.
- Le poste inclut les charges inhérentes aux cours (correction des copies, surveillance des examens, etc.)

c. Compétences pédagogiques recherchées

Le candidat ou la candidate devra nécessairement posséder une solide expérience pédagogique, c'est-à-dire avoir déjà assuré des cours ou des TD en tant que chargé de TD et de chargé de cours. Une expérience passée de professeur ou maître de conférences associés serait appréciée.

De préférence, il ou elle sera titulaire du doctorat en droit.

Le candidat ou la candidate devra justifier d'une activité principale en lien avec les disciplines à enseigner dans laquelle il ou elle aura acquis une expérience professionnelle substantielle et reconnue, de telle manière qu'elle puisse être transmise aux étudiants. Cette expérience portera sur le droit pénal et les sciences criminelles en général.

Il sera fait appel à ses compétences pour intervenir prioritairement en formation initiale, sans exclure la formation continue.

Au regard du cursus de certains diplômes, il sera fait appel à lui ou elle pour l'encadrement individuel des étudiants (Enseignant référent, mémoire, stage, projet).

Son intervention pourra être sollicitée dans les modules de projet personnel et professionnel de l'étudiant, de méthodologie du travail universitaire.

d. Implications attendues

- 1) rayonnement : participation portes ouvertes, liaisons avec les lycées, salons, formations
- 2) relations internationales : partenariats / conventions, double-diplomation, enseignements à l'étranger dans le cadre d'échanges
- 3) relations aux milieux socio-économiques : visites en entreprise, contacts avec partenaires locaux
- 4) responsabilités collectives : de formation, de modules

e. Contacts

Président de la section de droit privé : **Christophe Blanchard** - christophe.blanchard@univ-angers.fr

2. Recherche

a. Le laboratoire et son environnement

- **Le Centre Jean Bodin (CJB)** est un laboratoire de recherche en droit et science politique. Le laboratoire a obtenu en 2008 la labellisation d'équipe d'accueil sollicitée auprès de l'autorité de tutelle en novembre 2006 : **CJB UPRES EA n°4337**, du pôle de recherche Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales (LL-SHS).
- **Localisation** : Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion
- **Effectifs recherche du laboratoire** : Cette équipe (droit privé, droit public, histoire du droit, science politique) regroupe **62 enseignants-chercheurs et chercheurs** (40 EC, 4 EC contractuels, 2 ATER, 16 chercheurs associés), **43 doctorants et 4 personnels administratifs**.

b. L'activité de recherche du laboratoire

Contrat 2022-2027

Le projet scientifique du CJB pour la période 2022-2027 s'organise autour de **deux axes** et de **5 thématiques structurantes** :

1 Etats et Institutions : dans leurs dimensions nationales, internationales et européennes

L'Etat, les institutions et les formes de la gouvernance
La Justice et le Droit au prisme des mutations des « contextes institutionnels »
Territoires et Frontières : du local au global

2 Droit et Sociétés : mutations et régulations

Les nouvelles frontières du corps

Patrimoines : Matérialité / Immatérialité / Dématérialité

Le périmètre scientifique et thématique des axes est défini ainsi :

Axe 1 : Etats et Institutions : dans leurs dimensions nationales, internationales et européennes

Les recherches menées dans l'axe 1 traitent de **la question des mutations/transitions des institutions et des structures (historique, juridique et politiques)** en cours dans les sociétés modernes et post-modernes, marquées par la mondialisation, la

dérégulation des échanges (et son impact aussi bien sur l'économie que sur le droit du travail, la cohésion sociale), la redéfinition des cadres politiques, nationaux et supranationaux, comme par les contestations politiques qui questionnent les formes de la gouvernance et la notion centrale de souveraineté. Fondé sur une conviction forte, à savoir la nécessité d'articuler le "local" et "global", cet axe entend se structurer autour de trois entrées thématiques : La question de l'Etat, des institutions et de la gouvernance (**L'Etat, les institutions et les formes de la gouvernance**) ; celle de la justice (**La Justice et le Droit au prisme des mutations des « contextes institutionnels**) et enfin celle des territoires et frontières (**Territoires et Frontières : du local au global**).

Axe 2 : Droit et Sociétés : mutations et régulations

Les recherches menées dans cet axe 2 portent de façon préférentielle sur **les enjeux liés aux mutations/transitions qui affectent les sociétés contemporaines (et donc les individus)**. La question du corps, soumis à une double hérédité biologique et sociale, est au cœur des questionnements qui engagent notamment le droit, l'histoire et la science politique (**Les nouvelles frontières du corps**). Par ailleurs, autour de la notion de patrimoines, ici aussi entendue dans une acception extensive qu'atteste le pluriel, il s'agit de penser les enjeux patrimoniaux confrontés aux nouveaux défis notamment de ceux la dématérialisation, de la valorisation du patrimoine culturel immatériel (**Patrimoines : Matérialité / Immatérialité / Dématérialité**)

c. Positionnement recherche de l'EC recruté

Il est attendu de la personne recrutée une activité substantielle et régulière de publication dans les revues juridiques avec comité de lecture et un travail de valorisation de sa recherche.

La rédaction d'ouvrages ou la contribution régulière à une revue avec comité de lecture serait un atout.

Ses domaines de recherche seront le droit pénal, le droit pénal spécial, la procédure pénale, le droit pénal des affaires et, plus généralement, le droit pénal et les sciences criminelles.

d. Contacts

Directeur du Centre Jean Bodin : **François Hourmant - francois.hourmant@univ-angers.fr**

III - ARGUMENTAIRE GÉNÉRAL :

1. Qualitatif

Le droit pénal en général est une matière importante dans le cursus juridique. Elle attire de nombreux lycéens et les conduit à entamer des études de droit. Elle a de nombreux débouchés professionnels : magistrat, avocat, policier, gendarme, administration pénitentiaire, greffier. Elle draine donc des cohortes importantes d'étudiants et alimentent de nombreuses professions.

A la Faculté de droit d'Angers, le droit pénal est présent à tous les niveaux du cursus académique au travers de différentes matières : droit pénal général, droit pénal spécial, droit pénal des affaires, droit pénal du travail, procédure pénale.

Pour ces raisons, le droit pénal est une matière qui doit faire l'objet des plus grandes attentions pour assurer un enseignement de qualité tant vis-à-vis des étudiants que des professionnels. En outre, afin de faciliter l'insertion des étudiants dans le milieu professionnel et pour entretenir d'excellentes relations avec les professions où le droit pénal est présent et afin de les fidéliser avec l'Université d'Angers, il est important d'enrichir l'enseignement académique d'une approche plus pratique, proche de la pratique quotidienne professionnelle.

En l'état, la Faculté de droit d'Angers compte un seul universitaire spécialiste de droit pénal. Il ne peut pas matériellement et humainement pourvoir à tous les besoins.

C'est la raison pour laquelle il est impératif de recruter un enseignant spécialiste de cette matière, qui soit aussi en mesure d'enrichir la formation d'une approche pratique.

2. Quantitatif

a. Des enseignements disciplinaires

cnu	Taux d'encadrement	Volume d'heures complémentaires
1	25	1249,25
2	24	908,5
3	5	142
4	2	121,5
5	27	1806,89
6	5	1594,13
Total	88	5822,27

- Effectifs enseignants-chercheurs en section de droit privé :

cnu	Grade	Effectif
01	ATER	3
01	DCACE	3
01	EC contractuel	1
01	MCF	10
01	PAST	1
01	PR	7
Total		25

b. Des enseignements non disciplinaires

cnu	Nombre d'enseignants du 2nd degré
11	6
25	1
27	3
Total	10

c. En recherche

Les travaux de recherche doivent s'inscrire dans un ou plusieurs axes de recherche du Centre Jean Bodin et contribuer au rayonnement régional, national et international de l'Université d'Angers.

Au sein du laboratoire, on compte **24 HDR et 44 thèses encadrées**.

d. En matière de charges administratives, pédagogiques, collectives

La Faculté comptabilise au 1^{er} janvier 2022 : 37 Maîtres de conférences, 2 Maîtres de conférences associés, 25 Professeurs, 1 Professeur associé, 6 PRAG, 8 P.L.P. et certifiés, 8 ATER, 8 DCACE, 3 ECER.